**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 29 Avril 2024**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

46ème session Examen Périodique Universel (EPU), du 29 avril au 10 mai 2024

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA NOUVELLE- ZELANDE**

Le Sénégal souhaite la chaleureuse bienvenue à la Délégation de la Nouvelle-Zélande à cette 46ème session de l’EPU.

La Délégation sénégalaise salue les mesures prises par la Nouvelle –Zélande en matière de promotion et de protection des droits de l’homme notamment l’établissement en 2021 d’un mécanisme interministériel de protection des droits de l’homme devant permettre de mieux coordonner l’exécution et le suivi de ses obligations conventionnelles.

Elle salue également les efforts de coopération avec les mécanismes des droits de l’homme visant à poursuivre la lutte contre la non discrimination à l’égard des personnes handicapées, des personnes âgées, des enfants et des femmes.

Dans cette perspective et dans un esprit constructif, le Sénégal voudrait soumettre à la délégation de Nouvelle-Zélande les recommandations suivantes :

* Envisager la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
* Envisager la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

En définitive, le Sénégal souhaite plein succès à la Nouvelle- Zélande dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**